

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 février 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 907)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL180

présenté par

Mme Regol, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, M. Duplessy et M. Iordanoff

ARTICLE 23

Supprimer les alinéas 52 à 84.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des député-es écologistes vise à supprimer la possibilité d'utiliser des drones aux abords des établissements pénitentiaires.